

ETABLIR SON BUDGET PRÉVISIONNEL



ORGANISATEUR(S) : CADRAN - VILLE DE NANTES

THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 0h45

 En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

Formation accessible à maximum 2 bénévoles d'une même association

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Contenu :

Vous vous interrogez sur les notions de base pour créer un budget prévisionnel associatif ? Vous avez besoins de conseils pour répartir les différentes postes de dépenses/recettes ?

Validation de l'inscription :

Pré-inscription obligatoire, au plus tard 48h avant.

Inscription ensuite confirmée par un mail du CADRAN.

Pour toute inscription, merci de bien vouloir vous inscrire sur l'annuaire des associations nantaises <https://metropole.nantes.fr/annuaire-des-associations> ou au 02 40 41 50 47.

Public :

Bénévoles, porteurs et porteuses de projet associatif nantais, dans la limite de 2 personnes maximum par association, en fonction des places disponibles.

Les salariés relèvent d'un autre statut. Ils peuvent se tourner vers les opérateurs de compétences (OPCO) afin de bénéficier de leurs droits à la formation continue <https://quel-est-mon-opco.francecompetences.fr/>

DATE(S) DE LA FORMATION

09 décembre 2024

12h-12h45

ETABLIR SON BUDGET PRÉVISIONNEL



POUR S'INSCRIRE

- 02.40.41.50.47
- cadran@mairie-nantes.fr
- <https://formations-benevoles-paysdelaloire...>

STRUCTURE FORMATRICE

- CADRAN - Ville de Nantes
- Voir la présentation de cette structure